

ORIGINE, OBJECTIFS ET ENJEUX DE LA DÉMARCHÉ

L'origine et l'évolution du projet

L'État, la Région et le Département ont un rôle à jouer pour faciliter l'insertion à l'emploi.

Mais **les entreprises doivent agir de concert avec les collectivités en menant une politique d'inclusion.**

Ainsi, 100 entreprises réunies à l'Élysée le 17 juillet 2018 ont pris **des engagements volontaires et concrets en matière d'emploi**, affirmant ainsi le rôle majeur de l'entreprise **dans la cohésion sociale du pays.**

La poursuite de la mise en œuvre de « La France une Chance. Les entreprises s'engagent ! » a été confiée par Madame la Ministre du Travail à **Thibault Guilluy, Haut-commissaire à l'inclusion dans l'emploi et à l'engagement des entreprises.**

Des clubs sont aujourd'hui présents dans la quasi-totalité des départements.

Plusieurs thèmes de réflexions et de travail seront proposés aux entreprises : *stages de 3ème pour les jeunes de QPV, contribution à l'orientation et aux « parcours avenir » de découverte de l'entreprise, accès de tous les jeunes à l'apprentissage et à l'alternance, réalisation de parrainages, accompagnement et recrutement de jeunes en parcours d'insertion, partenariats renforcés avec les réseaux de l'inclusion, accompagnement et recrutement de personnes handicapées, recrutement dans le cadre de l'expérimentation, « Emplois francs », accompagnement et recrutement de réfugiés, **formation et insertion dans l'emploi de personnes placées sous-main de justice**, mise en place de démarches innovantes en faveur de « l'emploi/inclusion », engagements pour l'accès solidaire aux produits et services.*

Les objectifs et enjeux de la démarche

L'objectif réside dans l'ambition que **10 000 entreprises de tous les territoires s'engagent**, à terme, dans une démarche d'inclusion et d'insertion professionnelle de tous les publics.

Pour ce faire, les enjeux de 2020 sont :

- **d'accroître le nombre d'entreprise engagées** au sein des clubs *juin 2020*
- **de favoriser le recours aux dispositifs et aux politiques publiques conduites par les Ministères** (*stage de 3ème, mécénat...*)
- **de mettre à disposition des entreprises des solutions pour faciliter le passage à l'action** (via le **Campus de l'inclusion** par exemple)
- **d'apporter un soutien aux initiatives d'innovation sociales et territoriales** via le **French Impact**, et de mieux évaluer l'impact de la mobilisation

D'autres idées sont par ailleurs à l'étude.

Aussi, une réflexion est à mener collectivement sur la mise en visibilité des initiatives ministérielles (*PAQTE, 10% pour tout changer, GT 15 de la Stratégie pauvreté...*) **au travers d'une identité commune « La France Une Chance »** qui intègrerait les principes de la **circulaire sur la nouvelle stratégie de marque de l'État** (février 2020).

Un exemple : la création du premier club « La France Une chance. Les entreprises s'engagent ! » dans le Nord qui rassemble d'ores et déjà une **cinquantaine de chefs d'entreprise.**

Ce club propose d'intervenir dans les collèges et lycées, de créer des ateliers de recherche d'emploi...

Retrouvez la liste
des clubs
départementaux
en flashant
ce QR CODE



COMMENT ATTIRER LES ENTREPRISES ?

Quel est le public cible ?

Le réseau souhaite **cibler les ETI, PME et TPE** :

- Impliquées dans **la dynamisation de leur territoire, dans les domaines de l'emploi, du social ou de l'économie**
- Développant une **initiative favorisant l'accès à l'éducation ou à l'emploi des personnes vulnérables et souhaitant partager leur expérience entre pairs au sein de clubs départementaux**
- Souhaitant **s'inspirer d'expériences réussies et s'impliquer à la travers la réalisation d'actions concrètes** (*l'idée est que les entreprises partagent les bonnes pratiques*)

Quels intérêts pour les entreprises ?

- Chaque entreprise s'engage **volontairement** dans une **démarche d'échange, de coopération et de mise en réseau**
- Chaque entreprise engagée participera à **créer une émulation territoriale** en partageant ses bonnes pratiques et en se nourrissant de celles des autres, au sein de clubs d'entreprises départementaux



QUELS ENJEUX POUR LES PPSMJ ?

Des clubs départementaux souhaitent aujourd'hui s'intéresser à l'accompagnement vers l'emploi pour les personnes placées sous main de justice.

Il est donc important que le ministère de la justice puisse apporter son expertise à ses clubs pour qu'ils puissent **envisager des partenariats avec les structures de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse**.

Au-delà d'une présentation de l'accompagnement socio-professionnel qui est aujourd'hui réalisé en milieu ouvert et en milieu fermé, il est important de pouvoir **présenter des initiatives et projets innovants au monde économique** : structures d'insertion par l'activité économique et apprentissage en détention, entreprises adaptées en milieu pénitentiaire,

restaurants d'application de la PJJ. Les DFSPJP, points de contact départementaux pour les clubs s'intéressant aux PPSMJ, mettront en lien les clubs avec les structures (*établissements, SPIP, structures PJJ*) et les partenaires (*régions, pôle Emploi, éducation nationale, associations, concessionnaires, organismes de formation, etc.*) utiles.

« La France une Chance. Les entreprises s'engagent ! » est une véritable opportunité pour faire en sorte que **de nouveaux dispositifs d'accompagnement socio-professionnels pour les PPSMJ puissent émerger**, à travers une pleine collaboration des services de l'Etat et des collectivités avec les entreprises.

Vous souhaitez plus d'informations pour vous engager dans le dispositif ?

Contactez-nous : travail-prison@justice.gouv.fr